



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 10/07/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240628-D2024_75_SI-AR

DECISION 2024-75

Vu la délibération n° 13 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique,

Vu l'attestation en date du 28 juin 2024 justifiant la dérogation au règlement interne de la commande publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

Dans le cadre de la volonté de mailler le territoire de boîtes à journaux sur-mesure destinées à optimiser la diffusion et l'identité du journal communautaire « C Com ça » et compte tenu de la nécessité de continuité entre la phase d'étude et la phase de fabrication,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « fabrication de 50 boîtes à journaux personnalisées » est conclu le 28 juin 2024 avec la société Cyria, 165 chemin de l'Aubère à 13100 AIX-EN-PROVENCE, pour un montant de 37 900,00 € H.T., soit 45 480,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 28 juin 2024

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 07 AOUT 2024